

# La situation des transports en Pays de la Loire

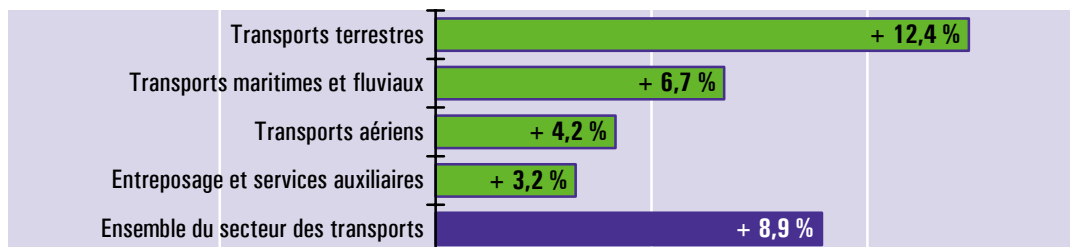
## Les demandeurs d'emploi dans les transports en 2012

En 2012, le niveau de chômage de la filière transport s'est aggravé, quelle que soit l'approche du marché du travail considérée (entrée sectorielle ou entrée « métiers »). La hausse des demandeurs d'emploi de conducteur routier a principalement concerné les personnes âgées de plus de 50 ans. La part des chômeurs de longue durée s'est stabilisée à un niveau élevé.

### Synthèse – Faits saillants

Le nombre de demandeurs d'emploi issus du secteur des transports a pour la première fois dépassé le cap des sept mille personnes dans les Pays de la Loire (+ 8,9 % par rapport à 2011). Le sous-secteur des transports terrestres a représenté 62 % d'entre eux avec plus de quatre mille inscrits à Pôle emploi au 31 décembre 2012 (+ 12,4 %).

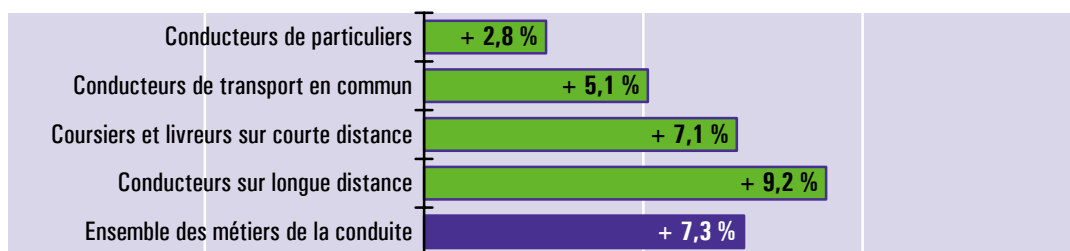
#### Evolution entre 2011 et 2012 du nombre de demandeurs d'emploi des Pays de la Loire issus du secteur des transports



Champ : catégories A, B et C (demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)  
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (service E.S.E.) / Pôle emploi - Données brutes (non corrigées des variations saisonnières)

Le marché du travail de la conduite routière s'est détérioré en 2012. En fin d'année, 8 100 habitants des Pays de la Loire recherchaient un poste de conducteur routier (+ 7,3 % par rapport au 31 décembre 2011). Le chômage des conducteurs opérant dans le transport de voyageurs a progressé deux fois moins vite que celui du fret de marchandises (+ 3,8 % contre + 8,1 %).

#### Evolution entre 2011 et 2012 du nombre de demandeurs d'emploi des Pays de la Loire postulant pour un métier de la conduite routière



Champ : catégories A, B et C (demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)  
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (service E.S.E.) / Pôle emploi - Données brutes (non corrigées des variations saisonnières)

## 1 – Les demandeurs d'emploi issus du secteur des transports

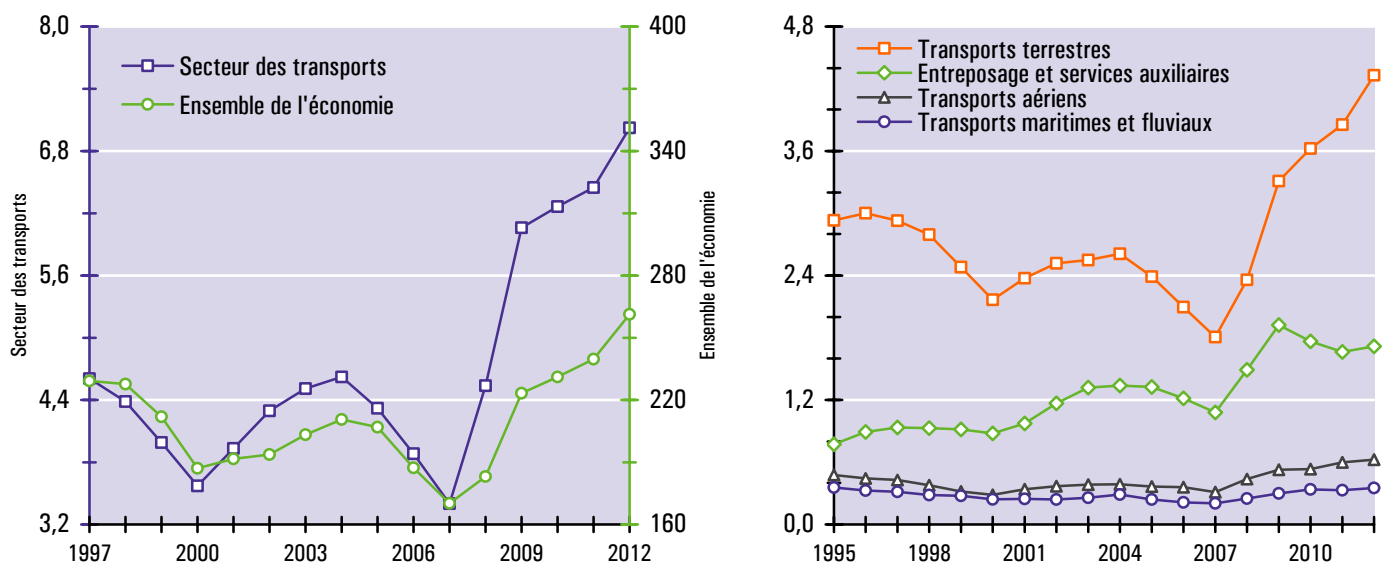
Sont pris en compte dans cette partie les demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories A, B et C, c'est-à-dire les personnes inscrites à Pôle emploi tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou ayant une activité réduite, et dont le précédent employeur était une entreprise appartenant au secteur des transports (cf. méthodologie en dernière page).

Cette approche sectorielle du marché du travail fait donc abstraction des entreprises du compte propre. En outre, elle ne préjuge pas de la nature du métier précédemment exercé, non communiquée par Pôle emploi. Le secteur des transports recouvre en effet des emplois diversifiés (postes de conduite pour la majorité d'entre-eux, mais aussi agents d'exploitation ou personnels administratifs). Il convient donc de garder à l'esprit que le dernier emploi occupé par ces sortants du marché du travail est parfois sans lien direct avec les transports.

### Pour la cinquième année consécutive, le marché du travail s'est dégradé dans les transports

Au 31 décembre 2012, Pôle emploi a recensé 7 024 demandeurs d'emploi résidant en Pays de la Loire, issus du secteur des transports, soit une augmentation de 8,9 % par rapport à l'année précédente. Par rapport à 2007, point bas des vingt dernières années, le chômage a doublé. Depuis cette date, il n'a cessé d'augmenter, 2012 marquant une nouvelle accélération après la relative accalmie de 2010 (+ 3,3 %) et 2011 (+ 2,9 %).

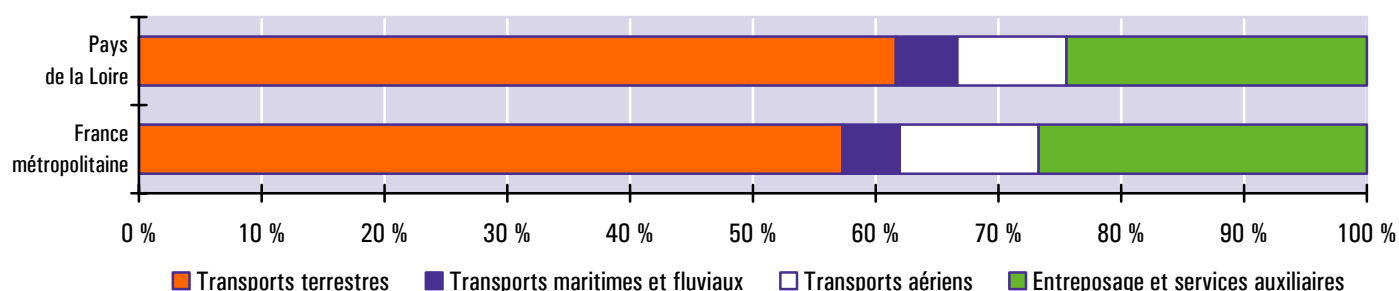
**Demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre à Pôle emploi en catégories A, B et C dans les Pays de la Loire (en milliers de personnes)**



Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

En 2008 et 2009, au plus fort de la crise, la hausse du chômage avait été plus importante dans le secteur des transports (+ 33 % puis + 34 %) que dans l'ensemble de l'économie (+ 8 % puis + 22 %). Ces évolutions illustrent un phénomène déjà observé par le passé : les transports amplifient (à la hausse comme à la baisse) les fluctuations de l'économie car ils interviennent aux deux extrémités du système productif, en amont (pour approvisionner les entreprises en matières premières) et en aval (pour livrer la production aux réseaux de distribution). Depuis 2010, en revanche, le chômage dans le secteur des transports a évolué au même rythme que dans le reste de l'économie (en 2012, + 8,9 % contre + 9,0 %).

**Répartition des demandeurs d'emploi issus du secteur des transports en 2012**



## Le chômage a fortement progressé dans les transports terrestres

**Demandeurs d'emploi  
issus du secteur des transports  
en 2011 et 2012 (stock au 31 décembre)**

Transports terrestres	2011	2012	Evolution
Loire-Atlantique	1 381	1 502	+ 8,8 %
Maine-et-Loire	765	888	+ 16,1 %
Mayenne	227	283	+ 24,7 %
Sarthe	729	811	+ 11,2 %
Vendée	752	846	+ 12,5 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>3 854</b>	<b>4 330</b>	<b>+ 12,4 %</b>
France métropolitaine	79 053	89 494	+ 13,2 %
Région / France	4,9 %	4,8 %	

Transports par eau	2011	2012	Evolution
Loire-Atlantique	193	209	+ 8,3 %
Maine-et-Loire	45	45	0,0 %
Mayenne	8	11	+ 37,5 %
Sarthe	19	20	+ 5,3 %
Vendée	64	66	+ 3,1 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>329</b>	<b>351</b>	<b>+ 6,7 %</b>
France métropolitaine	6 947	7 282	+ 4,8 %
Région / France	4,7 %	4,8 %	

Transports aériens	2011	2012	Evolution
Loire-Atlantique	354	372	+ 5,1 %
Maine-et-Loire	80	86	+ 7,5 %
Mayenne	19	22	+ 15,8 %
Sarthe	51	54	+ 5,9 %
Vendée	96	91	- 5,2 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>600</b>	<b>625</b>	<b>+ 4,2 %</b>
France métropolitaine	16 999	17 672	+ 4,0 %
Région / France	3,5 %	3,5 %	

Entreposage et S.A.T.*	2011	2012	Evolution
Loire-Atlantique	745	752	+ 0,9 %
Maine-et-Loire	323	322	- 0,3 %
Mayenne	90	112	+ 24,4 %
Sarthe	248	252	+ 1,6 %
Vendée	258	280	+ 8,5 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>1 664</b>	<b>1 718</b>	<b>+ 3,2 %</b>
France métropolitaine	40 105	41 740	+ 4,1 %
Région / France	4,1 %	4,1 %	

Ensemble	2011	2012	Evolution
Loire-Atlantique	2 673	2 835	+ 6,1 %
Maine-et-Loire	1 213	1 341	+ 10,6 %
Mayenne	344	428	+ 24,4 %
Sarthe	1 047	1 137	+ 8,6 %
Vendée	1 170	1 283	+ 9,7 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>6 447</b>	<b>7 024</b>	<b>+ 8,9 %</b>
France métropolitaine	143 104	156 188	+ 9,1 %
Région / France	4,5 %	4,5 %	

\* S.A.T. : Services auxiliaires des transports

Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, SOeS / Pôle emploi

Le secteur des transports peut être scindé en deux grandes catégories d'acteurs :

1. Les transporteurs « purs » sont constitués des entreprises qui acheminent, pour le compte d'autrui, des marchandises ou des voyageurs. Ils peuvent être des transporteurs routiers, des opérateurs ferroviaires ou des compagnies maritimes, fluviales et aériennes.
2. Les logisticiens ont comme activité principale l'entreposage ou les services auxiliaires des transports (manutention portuaire, gestion et entretien d'infrastructures de transport, commissionnement, courtage, affrètement, ...).

Si, en moyenne, les demandeurs d'emplois issus du secteur des transports ont augmenté de 8,9 % en 2011 dans la région, les évolutions par sous-secteur d'origine n'ont pas été uniformes.

Au sein des transporteurs « purs », le marché du travail s'est fortement dégradé en 2011 (+ 10,9 %) :

- Dans le transport terrestre (routier ou ferroviaire), le stock de demandeurs d'emplois a augmenté de 12,4 % dans la région, représentant 62 % de l'ensemble des chômeurs issus du secteur des transports au 31 décembre 2012 (contre 60 % un an auparavant).
- Dans le transport par eau, constitué des compagnies maritimes et fluviales, le chômage s'est accru de 6,7 %. En Pays de la Loire, huit demandeurs d'emplois sur dix, antérieurement employés dans ce sous-secteur, sont des habitants des départements côtiers : 60 % en Loire-Atlantique et 19 % en Vendée.
- Dans le transport aérien, le nombre de demandeurs d'emplois a assez peu évolué (625 personnes au 31 décembre 2012, en progression de 4,2 %). 60 % d'entre-eux résident en Loire-Atlantique.

Dans l'entreposage et les services auxiliaires des transports, la détérioration du marché du travail a été nettement moins forte. En Pays de la Loire, le volume de la demande d'emploi n'a augmenté que de 3,2 % en 2012. Depuis l'année de référence 2007, antérieure au déclenchement de la crise économique, la hausse du chômage du sous-secteur a été presque deux fois moins importante que celle de l'ensemble du secteur des transports (+ 59 % contre + 107 %).

## 2 – Les demandeurs d'emploi postulant pour un métier de la conduite routière

Sont considérés ici les demandeurs d'emploi de catégories A, B et C à la recherche d'un poste de conducteur routier de marchandises ou de voyageurs, quel que soit le secteur d'activité antérieur (cf. méthodologie en dernière page). Les conducteurs antérieurement employés par une entreprise du compte propre y sont donc inclus, à la condition qu'ils ne postulent pas pour un autre métier.

Une double segmentation, par type de véhicule et par activité, du répertoire des professions de Pôle emploi (le ROME) permet de distinguer les quatre principaux métiers de la conduite routière :

- les conducteurs de particuliers en véhicule léger .....
  - les conducteurs de transport en commun .....
  - les conducteurs de véhicules légers (sur courte distance) ....
  - les conducteurs de poids lourds (sur longue distance) .....
- } pour le transport de voyageurs,
- } pour le transport de marchandises.

### En 2012, le volume de la demande d'emploi des conducteurs routiers a moins augmenté dans les Pays de la Loire que dans les autres régions

Au 31 décembre 2012, 8 061 habitants des Pays de la Loire inscrits à Pôle emploi postulaient pour un métier de la conduite routière (contre 7 513 au 31 décembre 2011). Cette hausse (+ 7,3 %) est supérieure à celle enregistrée en 2011 (+ 3,2 %). Elle peut être mise en regard avec l'évolution du chômage en 2012 :

- dans les métiers de la conduite routière en France métropolitaine (+ 9,3 %),
- tous métiers confondus dans les Pays de la Loire (+ 9,0 %).

#### Métiers de la conduite routière

Demandeurs d'emploi en 2011 et 2012 (stock au 31 déc.)

	2011	2012	Evolution
Loire-Atlantique	2 649	2 767	+ 4,5 %
Maine-et-Loire	1 666	1 834	+ 10,1 %
Mayenne	492	569	+ 15,7 %
Sarthe	1 284	1 350	+ 5,1 %
Vendée	1 422	1 541	+ 8,4 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>7 513</b>	<b>8 061</b>	<b>+ 7,3 %</b>
France métropolitaine	154 806	169 160	+ 9,3 %
Région / France	4,9 %	4,8 %	

Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)  
Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

#### Ensemble des métiers

Demandeurs d'emploi en 2011 et 2012 (stock au 31 déc.)

	2011	2012	Evolution
Loire-Atlantique	89 000	95 700	+ 7,5 %
Maine-et-Loire	56 100	60 900	+ 8,6 %
Mayenne	15 000	16 900	+ 12,7 %
Sarthe	38 700	42 700	+ 10,3 %
Vendée	40 900	45 100	+ 10,3 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>239 700</b>	<b>261 300</b>	<b>+ 9,0 %</b>
France métropolitaine	4 316 800	4 689 800	+ 8,6 %
Région / France	5,6 %	5,6 %	

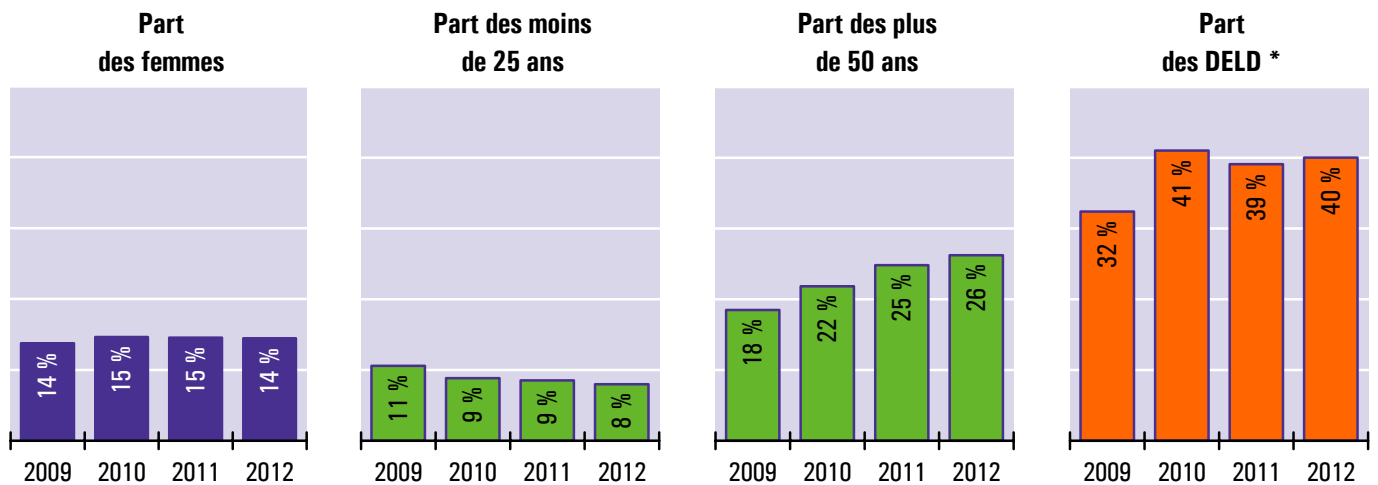
Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)  
Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

La conduite routière est encore un métier essentiellement masculin. La féminisation de la demande d'emploi, observée depuis plusieurs années, s'est stabilisée en 2012. Dans les Pays de la Loire, les femmes constituent 14,4 % des conducteurs routiers sans emploi (contre 14,5 % en 2011 et 14,6 % en 2010). C'est dans le transport de voyageurs qu'elles sont le plus représentées (39 %). Elles sont en revanche peu nombreuses dans le fret routier (9 %). A titre de comparaison, 51 % des habitants des Pays de la Loire et 53 % de l'ensemble des personnes sans emploi de la région sont des femmes.

Le chômage des jeunes aspirant à devenir conducteur routier est également peu développé. Au 31 décembre 2012, les habitants de la région âgés de moins de 25 ans ne regroupaient plus que 8,0 % des demandeurs d'emploi postulant pour un métier de la conduite (contre 8,5 % un an auparavant, 8,8 % en 2010 et 10,6 % en 2009), soit nettement moins que tous métiers confondus (19 %). A contrario, le chômage des plus de 50 ans a continué de progresser à un rythme soutenu en 2012 (+ 13 % après + 17 % en 2011 et + 19 % en 2010). Fin 2012, il représente 26 % des conducteurs inscrits à Pôle emploi contre 20 % pour l'ensemble des métiers.

2012 a aussi été marquée par la stabilisation de la part du chômage de longue durée. Au 31 décembre 2012, 40 % des conducteurs routiers sans travail de la région (contre 39 % tous métiers confondus) étaient inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus, en hausse d'un point sur un an mais en recul d'un point par rapport à 2010. En valeur absolue, le nombre de chômeurs de longue durée s'est accru de 10 % dans la conduite routière (passant de 2 936 à 3 226 personnes), soit une aggravation voisine de celle observée pour l'ensemble des métiers (+ 11 % dans les Pays de la Loire, + 13 % en France métropolitaine).

**Demandeurs d'emploi des métiers de la conduite routière dans les Pays de la Loire (stock au 31 décembre)**



\* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)

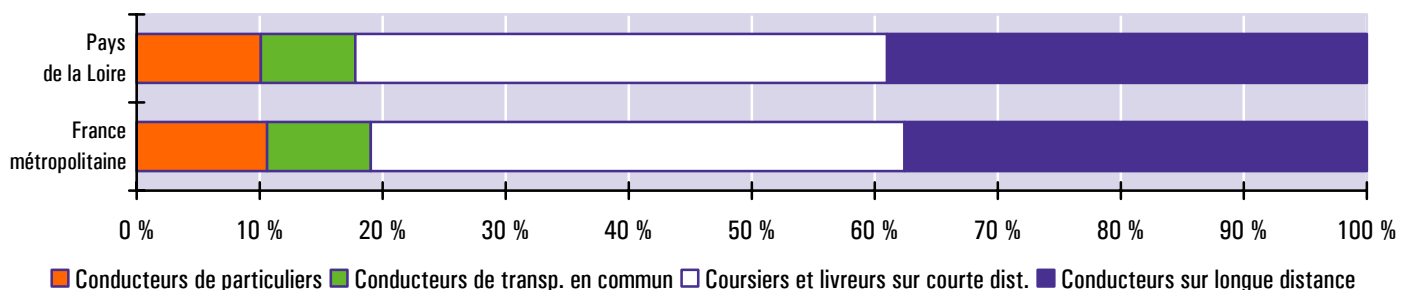
Champ : catégories A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Source : DIRECCTE Pays de la Loire / Pôle emploi

**L'emploi de la conduite routière a mieux résisté en 2012 dans le transport de voyageurs que dans le transport de marchandises**

Plus de huit conducteurs routiers au chômage sur dix recherchent un emploi dans le transport de marchandises (82,2 % dans les Pays de la Loire ; 81,0 % en France métropolitaine), en tant que coursiers, livreurs ou conducteurs sur longue distance. En 2012, leur nombre s'est accru de 8,1 % dans la région, sensiblement moins qu'au niveau national (+ 9,8 %). Au cours des quatre dernières années, la contribution des Pays de la Loire au nombre total de conducteurs routiers de marchandises au chômage dans l'hexagone n'a cessé de décroître : 5,2 % en 2009, 5,0 % en 2010, 4,9 % en 2011 et 4,8 % en 2012.

**Répartition des demandeurs d'emploi des métiers de la conduite routière en 2012**



Les conducteurs routiers de voyageurs au chômage sont ventilés par Pôle emploi dans deux catégories : le transport individuel de passagers (essentiellement des ambulanciers et conducteurs de taxis) et le transport collectif (bus, cars et tramways). Ils sont encore minoritaires, représentant moins de 20 % de l'ensemble des conducteurs routiers sans emploi. Mais leur nombre s'est accru de façon importante ces dernières années (+ 22 % en 2009, + 17 % en 2010, + 8 % en 2011 et + 4 % en 2012). Remarquons néanmoins que cette montée du chômage dans la conduite de passagers a considérablement ralenti depuis 2009, à contrario de l'évolution observée dans les autres métiers. La progression modérée observée en 2012 est à relier au nombre important de départs en retraite, conséquence d'une moyenne d'âge plus élevée qu'ailleurs. La profession souffre également d'un déficit d'image et fait face à des difficultés de recrutement, notamment dans le transport scolaire où le temps partiel est la règle et les rémunérations peu élevées.

**Demandeurs d'emploi des métiers de la conduite routière dans les Pays de la Loire (au 31 décembre)**

	2012	Evolution 2012 / 2011	Région / France métr.
Conducteurs de particuliers	814	+ 2,8 %	4,5 %
Conducteurs de transport en commun	618	+ 5,1 %	4,3 %
Coursiers et livreurs sur courte distance	3 485	+ 7,1 %	4,7 %
Conducteurs sur longue distance	3 144	+ 9,2 %	4,9 %
<b>Ensemble des métiers de la conduite</b>	<b>8 061</b>	<b>+ 7,3 %</b>	<b>4,8 %</b>

Champ : catégories A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

## La conduite de transport de particuliers (y compris transport sanitaire)

Cette catégorie est issue du regroupement de deux métiers du ROME : les conducteurs de transport de particuliers (code N4102) et les conducteurs de véhicules sanitaires (code J1305).

Selon le ROME, les conducteurs de transport de particuliers et de véhicules sanitaires réalisent des prestations de transport de personnes (transfert de clientèle variée, circuit touristique, accompagnement de patients et de personnes blessées, ...) au moyen d'un véhicule léger (de capacité égale au maximum à neuf personnes).

Cet emploi s'exerce pour le compte de sociétés privées (réseaux de taxis, location de véhicule avec chauffeurs, entreprises de transport sanitaire, cliniques, ...), d'administrations (services de l'Etat, armée, hôpitaux, ...) ou de particuliers. Il recouvre plusieurs professions : conducteur de taxi, chauffeur de direction, motard de presse, ambulancier.

C'est traditionnellement le métier de la conduite où la part des femmes, parmi les demandeurs d'emploi, est la plus importante (44 % dont 38 % dans le transport de particuliers et 49 % dans le transport sanitaire).

## La conduite de transport en commun sur route

D'après le ROME, les conducteurs routiers de transport en commun (code N4103) réalisent des opérations de transport collectif de voyageurs en service urbain, interurbain, régional, national ou international. Ils conduisent des véhicules de transport en commun de plus de neuf places (autobus ou autocars). Ils peuvent effectuer des opérations annexes dans le cadre de circuits touristiques ou de voyages (choix de l'itinéraire, prestations hôtelières, formalités douanières, commentaire touristique, ...).

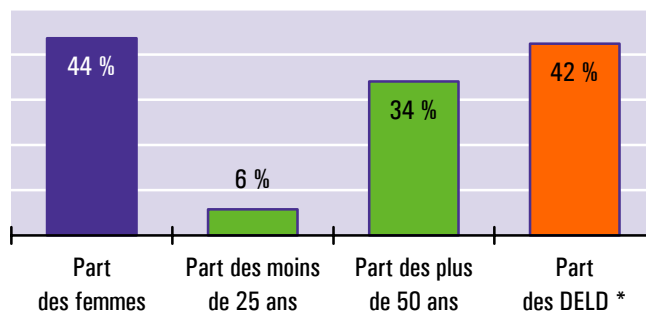
Ce métier s'effectue au sein d'entreprises de transport, d'agences de tourisme, de collectivités, d'administrations, de l'armée, en contact avec une clientèle diversifiée (passagers de lignes régulières, scolaires, personnes à mobilité réduite, personnels d'entreprise, militaires, touristes, ...). Dans le ramassage scolaire, il s'exerce en horaires fractionnés, le plus souvent à temps partiel. Le métier comprend les conducteurs de tramway, à la différence des conducteurs de métro qui font partie de la catégorie N4301 (conduite sur rails).

Les jeunes sans emploi postulent peu pour ce métier. Le chômage de longue durée y est important : près de la moitié des inscriptions à Pôle emploi remonte à plus d'un an.

### Demandeurs d'emploi en 2011 et 2012 (stock au 31 déc.)

	2011	2012	Evolution
Loire-Atlantique	263	252	- 4,2 %
Maine-et-Loire	198	213	+ 7,6 %
Mayenne	58	76	+ 31,0 %
Sarthe	129	131	+ 1,6 %
Vendée	144	142	- 1,4 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>792</b>	<b>814</b>	<b>+ 2,8 %</b>
France métropolitaine	16 579	17 944	+ 8,2 %
Région / France	4,8 %	4,5 %	

### Demandeurs d'emploi au 31 déc. 2012 dans les Pays de la Loire

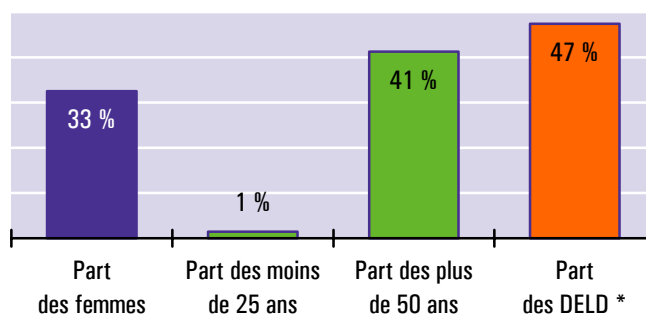


\* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)  
Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)  
Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

### Demandeurs d'emploi en 2011 et 2012 (stock au 31 déc.)

	2011	2012	Evolution
Loire-Atlantique	224	223	- 0,4 %
Maine-et-Loire	115	124	+ 7,8 %
Mayenne	43	47	+ 9,3 %
Sarthe	87	93	+ 6,9 %
Vendée	119	131	+ 10,1 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>588</b>	<b>618</b>	<b>+ 5,1 %</b>
France métropolitaine	13 485	14 260	+ 5,7 %
Région / France	4,4 %	4,3 %	

### Demandeurs d'emploi au 31 déc. 2012 dans les Pays de la Loire



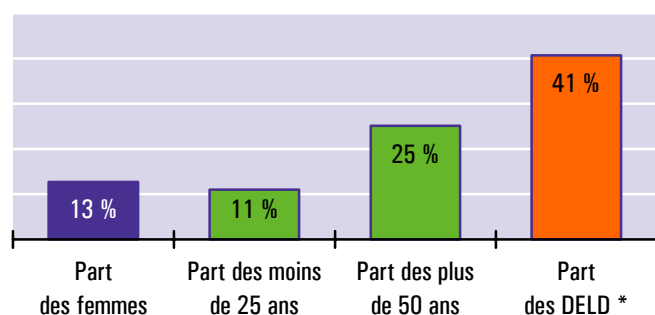
\* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)  
Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)  
Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

## Les courses et livraisons sur courte distance

### Demandeurs d'emploi en 2011 et 2012 (stock au 31 déc.)

	2011	2012	Evolution
Loire-Atlantique	1 239	1 288	+ 4,0 %
Maine-et-Loire	708	788	+ 11,3 %
Mayenne	179	201	+ 12,3 %
Sarthe	531	555	+ 4,5 %
Vendée	596	653	+ 9,6 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>3 253</b>	<b>3 485</b>	<b>+ 7,1 %</b>
France métropolitaine	67 306	73 385	+ 9,0 %
Région / France	4,8 %	4,7 %	

### Demandeurs d'emploi au 31 déc. 2012 dans les Pays de la Loire



\* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)  
 Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)  
 Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

Cette catégorie regroupe deux métiers du ROME :

1. Les coursiers et livreurs express (code N4104) réalisent, à la demande, le transport rapide de tous types de produit (colis, pièces détachées, plats cuisinés, médicaments, plis, ...) nécessitant un traitement particulier lié à l'urgence, la valeur ou la fragilité. Ils conduisent un véhicule léger (scooter, moto, voiture, fourgonnette, ...) et peuvent effectuer des prestations annexes (encaissement, préparation de commandes, ...). Cet emploi s'exerce au sein d'entreprises de fret express ou de sociétés disposant d'un service interne de coursiers. Il s'effectue généralement en zone urbaine, sur de faibles distances.
2. Les livreurs par tournées sur courte distance (code N4105) remettent ou enlèvent des marchandises dans un périmètre géographique restreint (agglomération ou périphérie), à partir d'un circuit prédéfini. Ils conduisent un véhicule léger (parfois un poids lourd) et réalisent les opérations liées à la livraison (chargement et déchargement des marchandises, émargement des documents de livraison, ...). L'activité s'effectue pour le compte d'entreprises de messagerie.

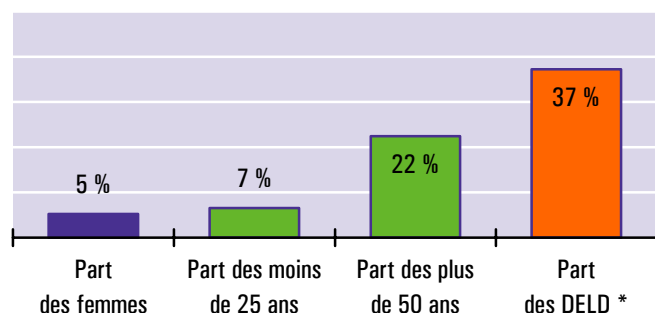
Ces deux emplois sont, parmi les métiers de la conduite routière, ceux où la moyenne d'âge des demandeurs d'emploi est la plus faible (11 % ont moins de 25 ans).

## La conduite de transport de marchandises sur longue distance

### Demandeurs d'emploi en 2011 et 2012 (stock au 31 déc.)

	2011	2012	Evolution
Loire-Atlantique	923	1 004	+ 8,8 %
Maine-et-Loire	645	709	+ 9,9 %
Mayenne	212	245	+ 15,6 %
Sarthe	537	571	+ 6,3 %
Vendée	563	615	+ 9,2 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>2 880</b>	<b>3 144</b>	<b>+ 9,2 %</b>
France métropolitaine	57 436	63 571	+ 10,7 %
Région / France	5,0 %	4,9 %	

### Demandeurs d'emploi au 31 déc. 2012 dans les Pays de la Loire



\* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)  
 Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)  
 Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

Selon le ROME, les conducteurs de marchandises sur longue distance (code N4101) conduisent un véhicule routier lourd, de poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 tonnes, afin de transporter des marchandises, en moyenne ou longue distance. Ils accomplissent également des tâches liées au transport (arrimage des charges, émargement de documents, contrôle des marchandises). Ils peuvent effectuer des opérations de chargement / déchargement et l'entretien de suivi du véhicule.

L'activité de ce métier s'exerce pour le compte de sociétés (entreprises de transport, entreprises industrielles ou commerciales, entreprises de location de véhicules lourds avec conducteur) ou d'entreprises individuelles (artisans transporteurs). Elle varie selon le type de véhicule (camion-benne, citerne, bétailière, porte-voitures, ...), la nature du fret (produits dangereux, produits en vrac, animaux, ...) et la zone de trafic (régionale, nationale, internationale). Le métier ne comprend pas les déménageurs conducteurs de poids lourd.

De par ses caractéristiques (forte amplitude journalière et découchés fréquents), le métier attire peu les femmes : elles ne représentent que 5 % des conducteurs de poids lourd sur longue distance au chômage.

## Annexe méthodologique

### Les demandeurs d'emploi en fin de mois

Les statistiques des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont établies à partir des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elles comptabilisent le volume de personnes inscrites à Pôle emploi en fin de période (dernier jour du mois, du trimestre ou de l'année considérés). La notion de DEFM est différente de celle des DEE (demandes d'emploi enregistrées), non analysées dans le présent document. Les DEFM mesurent un stock de demandeurs d'emploi alors que les DEE, correspondant au nombre d'inscriptions à Pôle emploi au cours d'une période donnée, sont des indicateurs de flux.

### Les cinq catégories de demandeurs d'emploi

Les personnes inscrites à Pôle emploi sont classées en catégories statistiques. Les DEFM tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi sont regroupés dans les catégories A (sans emploi), B (ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins) et C (de plus de 78 heures). Les catégories D et E concernent les personnes non tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit parce qu'elles sont en stage, formation ou arrêt maladie (catégorie D), soit parce qu'elles occupent un emploi à temps plein (catégorie E).

### Les deux approches du marché du travail

#### L'approche sectorielle

Les DEFM peuvent être ventilés selon le secteur d'activité antérieur. Cette approche, abordée en première partie du présent document, se focalise sur le niveau des sorties d'emploi des entreprises dont l'activité principale relève des transports, quel que soit le métier précédemment exercé. Les effectifs des entreprises de transport sont en effet constitués d'emplois spécifiques au secteur, tels que les conducteurs routiers, mais aussi de métiers dits support, à caractère administratif ou commercial (agents d'accueil, personnels administratifs, mécaniciens, etc.).

#### L'approche « métiers »

Le marché du travail des transports ne se réduit pas aux entreprises du secteur. Il peut aussi être défini par le métier recherché, indépendamment du secteur d'activité où celui-ci a pu être ou sera exercé. Le document porte en seconde partie sur cette approche, traitant spécifiquement des demandeurs d'emploi postulant pour l'un des métiers de la conduite routière. Ces derniers représentent l'essentiel de l'emploi du secteur des transports (compte d'autrui) mais sont également exercés dans d'autres secteurs (compte propre).

### Les DEFM issus du secteur des transports

Les fichiers de gestion de Pôle emploi donnent le nombre de DEFM provenant du secteur des transports selon les quatre principales composantes suivantes (hors activités de poste et de courrier) : transports terrestres (division 49 de la NAF rév. 2), transports maritimes et fluviaux (division 50), transports aériens (division 51), entreposage et services auxiliaires des transports (division 52).

### Les DEFM postulant pour un métier de la conduite

Les métiers sont classés par Pôle emploi dans un répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME), dont la version 3 est entrée en vigueur en décembre 2009. Pour les besoins de l'analyse, les DEFM des métiers de la conduite routière ont ici été répartis en quatre ensembles issus de regroupements de positions élémentaires du ROME :

- conduite de transport de particuliers y compris conduite d'ambulances (codes J1305 et N4102),
- conduite de transport en commun sur route (code N4103),
- courses et livraison par tournées sur courte distance (codes N4104 et N4105),
- conduite de transport de marchandises sur longue distance (code N4101).

### Les fournisseurs de données des DEFM

Les statistiques qui ont permis la réalisation de ce document proviennent de trois sources différentes :

- la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) pour les données des Pays de la Loire relatives au secteur des transports et aux métiers de la conduite routière ;
- la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail) pour l'ensemble des DEFM (tous secteurs et métiers confondus), ventilés par départements français ;
- le SOeS (Service de l'observation et des statistiques du ministère en charge des transports) pour les séries nationales des DEFM du secteur des transports et des métiers de la conduite routière.

*La situation  
des transports  
en Pays de la Loire*

Service connaissance  
des territoires et évaluation  
Division de l'observation,  
des études et des statistiques

5 rue Françoise Giroud - CS 16326  
44263 Nantes Cedex 2  
Tél. 02 72 74 73 00

Directeur  
de la publication :  
Hubert Ferry-Wilczek

ISSN : 2109-0025

© DREAL 2013